

EXTRAIT DE DELIBERATIONS DE LA C.C.I. DE LA DRÔME

DATE ASSEMBLEE GENERALE	OBJET
25 novembre 2019	Après avoir lu le projet de compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 septembre 2019, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, l'approuvent.
25 novembre 2019	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et celui de la Commission des Finances et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le budget rectificatif 2019 d'un montant de 15 390 990 € qui sera soumis à l'Autorité de Tutelle de la C.C.I. de la Drôme.
25 novembre 2019	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et celui de la Commission des Finances et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le budget rectificatif 2019 du CFA d'un montant de 1 586 686 € qui sera soumis à l'Autorité de Tutelle de la C.C.I. de la Drôme.
25 novembre 2019	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le renouvellement des conventions avec la Caisse d'Epargne pour les salons RIST, SEPAG et DDD, avec Rhône Vallée Angels, avec le Centre d'Information Europe Direct Drôme-Ardèche et avec Electricité de France et autorisent le Président à les signer.
25 novembre 2019	Après avoir entendu le rapport de M. DURAND, Président de la Commission Consultative des Marchés et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent la liste des marchés et accords-cadres à lancer pour 2020.

25 novembre 2019	Après avoir entendu le rapport du Trésorier, M. BONTEMPS et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent les tarifs des prestations de la C.C.I. pour 2020.
25 novembre 2019	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, sont favorables à l'octroi d'une subvention de 3 000 € pour l'opération les Entrepreneuriales 2020.
25 novembre 2019	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, sont favorables à la reconduction de la convention avec la Jeune Chambre Economique de Valence et Région et à l'octroi d'une subvention de 500 €.